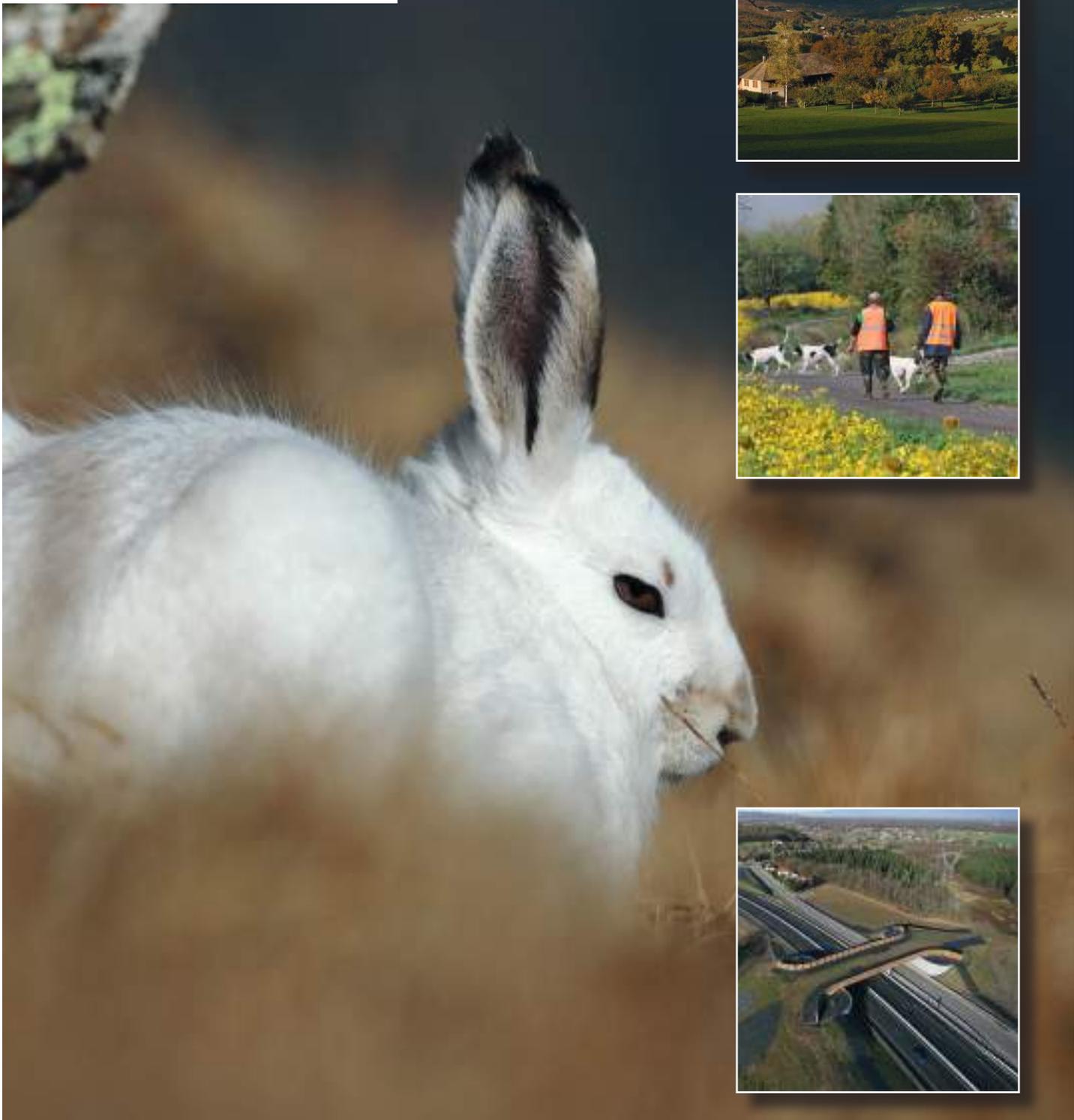





**Instinctivement Nature**

**NUMÉRO 63 - DÉCEMBRE 2019**

# LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



**JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE**





[www.fiduciaire-jfpisettaz.com](http://www.fiduciaire-jfpisettaz.com)

## La Fiduciaire des Chasseurs

*Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils*  
*Spécialiste en relations et implantations transfrontalières*



FIDUCIAIRE JF PISSETAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE

ANNECY-LE-VIEUX - ARCHAMPS - BUCAREST - CANNES - CHAMBÉRY - CHAMONIX - CHÂTEL - COURCHEVEL - DOUVAIN - FAVERGES - GENÈVE - MOUGINS - SALLANCHES - THONON-LES-BAINS - TUNIS

www.felix-creation.fr

 **SAGA**  
NUTRITION  
ZA de Lagat • 63120 COURPIERE  
04.73.53.25.00 • [www.saga-nutrition.com](http://www.saga-nutrition.com)

**Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes**  
**Nous contacter pour les conditions**

**FABRIQUE FRANCE**

**TRADITION**

26/12 29/14 JUNIOR

**SAVEUR** **TONUS** **JUNIOR**

**EXCELLENTE DIGESTION ET APPÉTENCE AVEC NOS CROQUETTES**

**PRIX DIRECT FABRICANT**

**CHASSE PRO** QUALITÉ PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14



# ÉDITO



## « SOYEZ DE VRAIS AMBASSADEURS DE LA RURALITÉ »



La fin de saison approche. J'espère que chacun aura profité de sa passion et de belles émotions. Il est tôt pour tirer un bilan. Si les conditions sèches ont compliqué la pratique en début d'automne, la saison a été de qualité pour la petite faune de montagne, notamment le tétras-lyre. Le tableau sanglier était de 1513 animaux à mi saison, ce qui reste un chiffre élevé.

Le Dimanche à la chasse a connu un grand succès grâce à l'implication de plus de 50 ACCA et de nombre d'entre vous. 250 invités ont découvert la chasse et partagé avec les chasseurs. Un évènement essentiel dans une société de moins en moins rurale, qui a besoin de connaître pour mieux comprendre. Je vous encourage à vous ouvrir ainsi au grand public.

Octobre a été marqué par un congrès national exceptionnel sur le thème du sanglier et de ses dégâts. Les prélèvements ont été multipliés par 20 en 45 ans et les indemnités ont atteint 80 millions d'euros. Ce congrès a permis de dresser un état des lieux, d'écouter tous les partenaires agricoles, ainsi que les représentants des élus et du ministère. Certains départements sont aujourd'hui en quasi cessation de paiement. Une crise financière qui ne saurait perdurer. Les présidents de fédération se sont donc positionnés pour donner à leur instance nationale un guide de négociation au plus haut niveau. Ils ont à une quasi-unanimité validé le principe d'une boîte à outils pour intervenir ; ils ont

mandaté le président de la Fédération Nationale des Chasseurs pour réformer le système d'indemnisation actuel et rechercher une solution de cofinancement.

L'automne a été riche en contacts et occasions de valoriser nos actions environnementales, avec entre autres l'inauguration de l'écopont de Viry ou encore la réhabilitation des alpages à St-Jean-d'Aulps en présence du vice-président de la Région AURA, Philippe Meunier. Nous avons participé au forum des Collectivités territoriales les 8 et 9 novembre. Le stand de la Fédération et de la SARL Instinctivement Nature ont connu une affluence record. Des contacts précieux avec les élus, représentants de l'administration, de la gendarmerie, d'associations partenaires et surtout de nombreux Maires avec lesquels nous travaillons en partenariat étroit toute l'année. La visibilité de la chasse et sa contribution à l'aménagement et à la sauvegarde des territoires sont indéniablement reconnues.

Nous avons continué à œuvrer par diverses rencontres locales, régionales et nationales en faveur d'une gestion pragmatique du loup. Face à l'augmentation rapide des effectifs, les problèmes s'accroissent et vont se multiplier dans notre département. Le bouquetin a été à nouveau à l'ordre du jour avec la découverte d'un chamois atteint de la brucellose sur le massif du Bargy. L'occasion de conforter l'intérêt du suivi et des analyses des prélèvements réalisés par les chasseurs et de réaffirmer nos inquiétudes légitimes quant à l'éradication de la maladie.

Le printemps 2020 sera marqué par des échéances municipales cruciales. Elles augureront de l'avenir de notre département, de l'intérêt qui sera porté à la défense de notre ruralité et de notre environnement naturel, de la place que nous accorderons à nos usages de campagne et de montagne. En votre qualité de chasseur, vous connaissez la nature car vous l'expérimentez, vous vous y investissez au quotidien. Les prochains maires auront plus que jamais besoin de vos connaissances et de votre expérience. N'hésitez donc pas à vous engager personnellement, à vous investir au sein des futurs conseils municipaux. Soyez de vraies ambassadrices et de vrais ambassadeurs de la ruralité en apportant votre pierre à la défense de notre territoire, de nos traditions et de la chasse. Soyez présents et battez-vous pour que nos campagnes vivent.

La communauté des chasseurs doit s'impliquer fortement et devenir un acteur incontournable dans nos communes et ne pas laisser la place à ceux qui prônent l'intolérance et le sectarisme. C'est par notre présence que nous préserverons nos droits et nos valeurs.

Voilà de quoi méditer positivement au cours de la période de fêtes qui se profile ! Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une année 2020 prometteuse pour notre ruralité et la chasse, où notre motivation sera décuplée et où un grand nombre d'entre nous œuvreront localement pour garantir aux générations futures un développement de la Haute-Savoie plus équilibré et durable.

**Votre Président,  
André MUGNIER**



# SOMMAIRE

## INFORMATION NATIONALE

Réforme de la chasse française ----- 06

## LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Réhabilitation d'alpage à Saint-Jean-d'Aulps ----- 08  
16 pages pour expliquer la chasse ----- 09  
Les passages à faune ----- 10  
Un nouveau schéma départemental de gestion cynégétique ----- 12  
Les animations en milieu scolaire ----- 14  
L'association ILOUDEV ----- 15  
La gestion des déchets de venaison ----- 16  
2020, une année à enjeux ----- 17

## INTERVIEW

Anne Munzinger, présidente de la fédération cynégétique genevoise ----- 18

## LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Valorisation de la venaison ----- 20  
Petit gibier de montagne, année record ----- 21

## LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Un dimanche à la chasse ----- 22  
Pays cynégétique du Semnoz ----- 24

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG ----- 29

## SARL INSTINCTIVEMENT NATURE

Plan d'actions tétras-lyre sur le Môle ----- 26

## RETOUR SUR LES ACTUALITÉS

Actualités ----- 27

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

AFACCC des Savoie ----- 28  
CNB des Savoie ----- 29

## SOUVENIR

Amédé Spinelli et Salvadore Frangiamors ----- 30

32/14  
à partir de:

# 15€50ttc\*

le sac de 20KG

## CROQUETTES CHASSE

ASD  
GROSSISTE EN NUTRITION ANIMALE  
TEL: 06 09 61 41 26



Livraison dans toute la France

Croquettes sans céréales  
Chiots  
Éleveurs  
Chats  
Chasseurs

\*Prix Palette  
Palette de 33 ou 36 sacs  
suivant les références  
suivant la zone géographique

**CROQUETTES CHASSE**

DOG TONIC 32/14  
DOG PERFORMANCE 30/15  
DOG ACTIVE 28/14  
DOG VITAL 24/10  
JUNIOR  
27/13 FRANÇAISE



www.animal-services-distributeur.com

PATRICE.GILLIBERT@SFR.FR

**PATES PRECUISES DE SAVOIE**

PATES ET VIANDES 12,5KG  
PATES LAIT ET VITAMINES  
7,5KG  
PATES LAIT ET VITAMINES 15KG  
HUILE DE SAUMON



**LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD**  
**NUMÉRO 63 - DÉCEMBRE 2019**

**Directeur de publication**  
Philippe ARPIN

**Rédacteur en chef**  
Guillaume COURSAT

**Comité de rédaction**  
MM. COQUILLARD, FOURNIER, MUGNIER,  
POËNCET, ARPIN, COURSAT

**Publicité**  
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE  
142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX  
☎ 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

**Imprimerie**  
Imprimerie GUTENBERG  
9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset  
74960 MEYTHET  
☎ 04 50 67 00 38

**Réalisation**  
Guillaume COURSAT  
Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>





**Photo de couverture**  
Lièvre variable  
ou blanchot  
(*Lepus timidus*)  
© Loïc Genin



# INFORMATION NATIONALE

## Zoom sur la réforme de la chasse en cours

**L**e 24 juillet 2019, une nouvelle loi a été publiée. Elle porte création de l'Office Français de la biodiversité, modifie les missions des fédérations et renforce la police de l'environnement.

Cette loi concrétise une réforme voulue par le Président de la République et le président de la Fédération nationale des chasseurs pour répondre notamment aux défis auxquels la chasse française est confrontée, parmi lesquels la maîtrise des populations de grand gibier, l'organisation territoriale de la chasse, la lutte contre la dégradation de la biodiversité et la dégradation des habitats, le partage de la nature ou encore le maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage.

### Des objectifs ambitieux

Les objectifs de cette réforme sont ambitieux : mieux protéger la biodiversité, améliorer la gestion des dégâts de gibier, moderniser l'organisation de la chasse, améliorer la sécurité à la chasse, renforcer la police de l'environnement, améliorer la prise en compte du bien-être animal.

Certains de ces objectifs se sont déjà concrétisés cette saison :

✘ la mise en place d'une gestion adaptative de certaines espèces de gibier : adapter régulièrement les prélèvements des espèces en fonction de l'état de conservation de leurs populations. L'expertise scientifique s'appuiera sur les connaissances disponibles, en particulier les données de prélèvements fournies par les chasseurs et leurs fédérations. Il en va ainsi par exemple de la bécasse qui est soumise à des quotas et à des déclarations de prélèvement.

✘ l'instauration d'une éco-contribution en faveur de la biodiversité : un fonds financé par les chasseurs à hauteur de 5 € par permis de chasser validé et abondé par l'Etat dans un plafond de 10 € par permis de chasse validé. Les Fédérations de chasseurs et les Fédérations régionales de chasseurs pourront engager et financer ainsi certaines actions suivant un catalogue fixé par l'Agence Française de la Biodiversité. Ce catalogue entre parfaitement dans le spectre des missions que nous développons déjà et permettra de renforcer nos actions départementales : préservation de la faune sauvage et de la biodiversité, des espaces protégés et des trames vertes et bleues, des espaces chassables et protégés, développement de la connaissance sur la faune sauvage, amélioration de l'information, de la communication, de l'éducation et de la formation à la biodiversité. Il en va ainsi de deux projets majeurs que nous nous souhaitons conduire : une étude de suivi du cerf sur les vallées du Giffre et de l'Arve ainsi que le suivi génétique des populations de tétras-lyre.

### Responsabilisation des chasseurs : gestion des ACCA et des plans de chasse

La loi a prévu de simplifier l'organisation de la chasse et de transférer notamment aux Fédérations départementales des chasseurs un certain nombre de responsabilités de gestion administrative territoriale jusqu'alors assurées par l'Etat. Elle transfère notamment aux Fédérations des chasseurs les missions relatives aux associations communales de chasse agréées et les plans de chasse individuels.



© Guillaume Courrat

# INFORMATION NATIONALE

## Zoom sur la réforme de la chasse en cours

Un projet de Décret, après avoir reçu l'aval du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, a été soumis début novembre à l'avis du public.

Sans entrer dans le détail de toutes les dispositions envisagées, nous tenons dès à présent à en souligner quelques-unes, importantes pour un département à ACCA obligatoire comme la Haute-Savoie :

**Concernant les ACCA** : le président de la fédération des chasseurs assurera désormais la gestion des ACCA et donc le contrôle et l'approbation des règlements intérieurs et de chasse ainsi que des statuts des ACCA. Il assurera également les démarches administratives relatives à la création et à l'agrément des ACCA et aura la responsabilité d'édicter les décisions relatives à leur territoire et aux sanctions disciplinaires. Il gèrera encore les demandes d'oppositions. L'ensemble des décisions prises seront consignées dans un répertoire des actes officiels du président de la fédération.

**En matière de gestion des territoires** : la loi prévoit que les ACCA sont tenues de constituer une ou plusieurs réserves en faveur du petit gibier. Par exception, ces réserves peuvent également être constituées en faveur de certaines espèces de grand gibier, lorsque l'état des populations de ces espèces le justifie et qu'il est établi que la constitution de la réserve n'aura pas d'incidence



© Adrien Fournier-Biboz

### UNE AMBASSADRICE DE LA CHASSE HAUT-SAVOYARDE



Dominique Jimenez est présidente de l'ACCA de Bonneville. Elle est aussi adjointe au maire de cette commune. Présente au congrès national des maires de France, elle a rencontré Willy Schraen, président de la fédération nationale des chasseurs.

Nul doute que leurs échanges ont tourné autour des passions cynégétiques et que Dominique a su mettre en valeur les richesses de celles de la Haute-Savoie... ■

négative, même à long terme, sur le maintien de l'équilibre agrosylvocynégétique. La superficie minimale des réserves demeure de 10% de la superficie totale du territoire de l'ACCA.

**Pour ce qui est enfin du plan de chasse** : la loi prévoit que le plan de chasse sera mis en œuvre par le président de la fédération des chasseurs après avis de la chambre d'agriculture, de l'office national des forêts, de l'association départementale des communes forestières et de la délégation régionale du centre national de la propriété forestière. Les demandes seront transmises à la fédération et c'est également au président de la fédération qu'il reviendra de notifier aux demandeurs leur plan de chasse individuel. Le Préfet demeure compétent pour définir par arrêté le nombre minimal et maximal d'animaux sur le plan départemental. De même, il lui revient de définir les modalités de contrôle de l'exécution des plans de chasse après concertation avec la fédération des chasseurs.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le décret n'est toujours pas publié. La mise en œuvre de cette réforme est lourde et appelle un certain nombre de textes d'application et de cadrage. Nous reviendrons dans nos prochaines éditions sur les évolutions en cours et autres aspects de cette réforme.

P.A.



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Alpage de Lens : les acteurs du territoire préservent la biodiversité alpestre

**S**aint-jean-d'Aulps n'échappe pas à la règle : en montagne, la déprise agricole banalise les espaces pastoraux qui se referment par manque d'entretien. Le tétras-lyre et bien d'autres espèces en font les frais. Sur l'alpage de Lens, les acteurs de la montagne se sont mobilisés autour de William Chalençon (alpagiste et président de l'ACCA) pour réhabiliter cet espace unique, fruit du travail des hommes. Le petit coq de bruyère et tout le cortège de la faune de montagne se sont réjouis.

L'alpage de Lens oscille entre 1680 et 2100 mètres d'altitude. Propriété indivise des communes de Saint-Jean-d'Aulps, le Biot et la Baume, il fait partie du massif de Tavaneuse, sur la commune de Saint-Jean-d'Aulps. Historiquement exploité par des agriculteurs du Biot, de la Baume et de Saint-Jean-d'Aulps puis par les génisses laitières de la famille Chalençon jusque dans les années 80, l'alpage de Lens a ensuite connu une période moutonnaire assez rocambolique. En 2014, William Chalençon, qui reprend en main l'alpage dans une démarche de reconquête pastorale et de maintien de la biodiversité alpine, réinstalle plus de 100 génisses.

## La chasse, un rôle majeur ?

L'alpage de Lens est chassé par l'ACCA de Saint-Jean-d'Aulps. Terre des chasses au chamois du marquis de Trédicini de St Séverin au XIX<sup>ème</sup> siècle, il est un territoire riche de chamois, chevreuils, cerfs, sangliers mais aussi de marmottes, lièvres variables, perdrix bartavelle, lagopèdes alpins et bien sûr de tétras-lyre. Lors du dernier recensement global, quelque 30 coqs avaient été dénombrés sur ce versant de Saint-Jean-d'Aulps (rive gauche de la dranse de Morzine).

L'ACCA a toujours eu à cœur de prendre une part active à la gestion et la préservation du territoire de la commune, en lien avec la municipalité. En 2018, elle a proposé un chantier très ambitieux de reconstitution d'habitats de reproduction du tétras-lyre sur l'alpage de Lens. À la faveur d'une démarche partenariale remarquable, la commune de Saint-Jean-d'Aulps, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la société d'économie alpestre (SEA) et l'ACCA se sont structurées autour de la fédération des chasseurs pour mettre en œuvre ce travail conséquent. Ainsi, plus de 16 ha de landes à myrtilles, rhododendrons et aulnes verts ont pu être débroussaillés, pour reconstituer cet habitat en

mosaïque si cher à la poule de tétras pour établir son nid.

Pour rendre à cet alpage sa valeur écologique, 15000 € ont été nécessaires. Une somme importante en raison de l'accès au site et des besoins spécifiques de matériel adapté. 8000 € ont été financés par la commune, 6200 € par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 1000 € par les chasseurs. L'alpagiste a pris en charge l'acheminement (par hélicoptère) du carburant pour matériel spécifique de broyage, une pelle araignée munie d'un broyeur.

## Un entretien assuré

Pour la commune de Saint-Jean-d'Aulps, le maintien de l'activité pastorale est prioritaire. Sur l'alpage de Lens, la présence des génisses de William Chalençon et l'élaboration d'un plan de pâturage permettront de conserver durablement les habitats naturels diversifiés et une biodiversité alpestre riche et abondante. Au cours de l'été 2019, des secteurs ont déjà été préservés de la dent des troupeaux pour permettre une bonne reprise de la végétation. **G.C**

## LES ACTEURS RÉUNIS

Lundi 16 septembre, Patrick Cottet-Dumoulin, maire de Saint-Jean-d'Aulps, Philippe Meunier, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, André Mugnier, président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie, William Chalençon, président de l'ACCA et alpagiste, Henri-Victor Tournier, Maire du Biot, Fabienne Duliège, présidente de la SEA et conseillère départementale et de nombreux acteurs locaux se sont retrouvés sur le site de Lens pour inaugurer ces travaux d'envergure. Ils ont su se fédérer autour de deux intérêts communs : le maintien du pastoralisme de montagne et la préservation de la biodiversité au travers d'une espèce emblématique alpine, le tétras-lyre.



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

« Nature et chasse en Haute-Savoie » : 16 pages pour expliquer la chasse...

**L**a chasse existe depuis toujours. Elle a su traverser l'histoire de l'humanité en se modifiant et en s'adaptant aux contraintes souvent imposées, directement ou indirectement, par l'évolution d'une société toujours plus déconnectée des règles et des lois de la nature.



© Guillaume Courssel

du gibier... De nombreux sujets ont été abordés simplement pour illustrer le large spectre de l'action des chasseurs et présenter la chasse sous son vrai visage avec ses valeurs de respect de la nature, d'entraide, de partage, de sécurité et de convivialité.

Mission délicate mais passionnante, la communication est un travail de longue haleine. Les retours de cette première publication menée en partenariat avec le Dauphiné Libéré sont plus que favorables. Au fil du temps et avec l'appui des ambassadeurs de la chasse que vous êtes au quotidien, la fédération espère, petit à petit, ramener la chasse au cœur de la société avec des chasseurs reconnus comme

Depuis de nombreuses années, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie s'implique fortement pour communiquer sur la chasse, son intérêt et son évolution. Cette politique énergique voulue par André Mugnier et le conseil d'administration de la fédération vise les chasseurs et le grand public. En interne, elle se veut pragmatique en apportant aux chasseurs des connaissances et de l'actualité sur leur passion. En externe, elle cherche à expliquer de manière factuelle ce qu'est la chasse et ses conséquences sur la nature et la vie rurale.

des acteurs responsables et engagés en faveur du développement durable des territoires ruraux.

G.C

## Vendredi 11 octobre...

À la faveur d'un partenariat efficace avec le Dauphiné Libéré, le vendredi 11 octobre dernier, la fédération des chasseurs a frappé fort. Elle a voulu marquer cette dynamique de communication vers le grand public en réalisant et publiant un supplément au Dauphiné Libéré du jour : « Nature et chasse en Haute-Savoie ».

16 pages ont ainsi été dédiées à la chasse haut-savoyarde avec la volonté d'expliquer simplement les tenants et les aboutissants, les droits et les devoirs des pratiques cynégétiques de notre département. Il s'agissait aussi de montrer la diversité de l'engagement des chasseurs pour la nature, les territoires et le bien vivre ensemble afin d'engager un processus visant à ramener la ruralité et son art de vivre au cœur de la cité.

Richement illustré, ce supplément a été distribué à près de 45000 exemplaires auprès de tous les abonnés et les lecteurs du Dauphiné Libéré.

Contraintes réglementaires, modes de chasse, permis de chasser, gestion de la faune, études environnementales, partage de la nature, préservation des territoires, cuisine

CASE POSTALE 1048  
1820 MONTREUX

- × Sanglier courant - 50 mètres
- × 2 lignes de tir chamois - 150 mètres
- × Parcours de chasse
- × Compaq sporting

**Horaires du stand à Villeneuve :**

- × Jeudi de 15h à 19h jusqu'à fin septembre 2018.
- × Samedi de 9h à 19h

**Contacts, renseignements et réservations :**  
Monsieur Jean Pittier +0041 76 378 29 89

Plan d'accès au site :  
[www.btcmontreuxvilleneuve.ch](http://www.btcmontreuxvilleneuve.ch)



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Les logiques de passage à faune :  
La papeterie à Arenthon et l'écopont de Viry

**R**établir les connectivités écologiques devient une priorité pour l'avenir de la biodiversité en Haute-Savoie. Depuis plusieurs années, c'est avec cet objectif commun que la fédération des chasseurs se mobilise aux côtés de la société d'autoroute tunnels du Mont-Blanc (ATMB).



© Mégane Desmoulières

La nécessité de compenser les effets de la fragmentation du paysage par les aménagements anthropiques et de restaurer la connectivité des territoires dans le but de maintenir la viabilité des populations animales, s'est rapidement fait jour. Elle a conduit à la mise en place de nombreuses actions de la part des différents acteurs du territoire et des aménagements ont pris forme. Ainsi, plusieurs projets permettant le franchissement de l'autoroute blanche par la faune sauvage sont en cours de concrétisation. Retour sur deux d'entre eux.

## L'écopont de Viry

Point de jonction entre le massif du Salève, celui du Vuache et la plaine genevoise, l'écopont de Viry permettra à la petite, moyenne et grande faune de traverser l'A40 (véritable obstacle à leur déplacement), au niveau de la commune de Viry. Inauguré en septembre 2019, cet écopont sera mis en service dès la fin de l'année. Dimensionné pour le passage du cerf élaphe, cet ouvrage fait 25 mètres de large et près de 50 mètres de long. C'est le second à être créé spécifiquement en Haute-Savoie après celui des Allongets à Cranves-Sales. Fruit d'une démarche progressive et concertée, les chasseurs ont été, dès le départ, des acteurs incontournables de ce projet en proposant un emplacement stratégique. Tout au long du processus, ils ont régulièrement apporté leurs connaissances locales et leurs compétences en expertise faunistique aux porteurs du projet (ATMB et État de Genève).

## Le pont de la Papeterie

Le Pont de la Papeterie est un ouvrage d'art routier qui traverse l'autoroute A40 sur la commune d'Arenthon. Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Arve Porte des Alpes, une réflexion a été menée pour requalifier cet ouvrage et en faire un lieu de passe pour la faune sauvage. À ce jour, ce site constitue l'unique point de franchissement potentiellement utilisable par la faune pour relier le massif des Glières et celui du Môle.

Dans le but d'apporter des précisions sur l'utilisation par la faune sauvage, de l'espace de part et d'autre du pont de la Papeterie, la SARL « Instinctivement nature » a été missionnée pour mettre en place un suivi d'une année par pièges photographiques. Les résultats se sont avérés probants et la pertinence de la requalification a pu être confirmée. Depuis juin 2019, l'ouvrage est ainsi transformé et aménagé avec la pose de parapets occultants, la plantation d'arbres, l'ensemencement en végétation herbacée ; autant d'aménagements pour rassurer la faune et favoriser sa traversée.

D'ici 2020, le pont de la Papeterie sera un pont à la destination exclusive de la faune sauvage. Il sera inauguré prochainement avec Madame le Maire et l'école primaire d'Arenthon, acteurs majeurs de ce projet.

MD

**Cédric GAYDON** Eurl  
Déplacements régionaux et nationaux

- Travaux spéciaux et forestiers
- TP • VRD
- Accessoires:
  - godet de bûche
  - godet de curage orientable
  - godet de 30cm à 1m
  - broyeur forçage
  - rampeuse de souche
  - brise-roche hydraulique
  - tête d'abattage ALFA 45

Tél. 06 82 80 66 71  
c\_gaydon@hotmail.fr  
www.gaydon-pellissierregnic.com

1801 - Route des Grandes Alpes - 74110 - MORZINE

# UN COMPLEXE UNIQUE DÉDIÉ AU CHASSEURS



## Votre cinétir

Venez vous entraîner sur de vraies scènes de chasse avec vos propres armes et essayer les dernières nouveautés



## Votre armurerie

Plus de 200 mètres carré, son atelier de réparation et son magasin.



## NOUVEAU :

## Votre stand de tir au pistolets

Inscription possible à notre club de tir : "l'amorce"



## Votre salon lounge

Après une bonne séance de tir, dégustez les préparations du chef autour d'un bon verre de vin ou d'une bonne bière.



**C'est chez vous ! Entre Albertville et Annecy**  
**Retrouvez votre complexe, ZAC des Verneys à Doussard (74210)**

☎ 04 50 02 42 69



www.4-47.com



Le 4'47



Le 4'47



info@armurerie-legoupil.com



armurerie le goupil



armurerie le goupil



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

SDGC 2019 - 2025 : Le nouveau schéma approuvé pour 6 ans...

**L**e nouveau schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) a été approuvé par arrêté préfectoral le 30 août 2019. Il fixe les grandes orientations cynégétiques pour les 6 années à venir, dans une perspective de gestion durable des espaces et des espèces. Pour répondre aux enjeux départementaux, 8 grands thèmes ont été considérés et déclinés en de multiples objectifs et dispositions réglementaires.

## L'environnement

Le dynamisme démographique de la Haute-Savoie rend indispensable la valorisation des compétences et connaissances des chasseurs, pour agir efficacement en faveur de la biodiversité. Il est aujourd'hui nécessaire de poursuivre les efforts engagés pour protéger les habitats de la faune et ainsi sauvegarder les territoires de chasse, la faune sauvage et les espèces sensibles. Les objectifs du SDGC sont vastes. Ils viseront par exemple à limiter le dérangement des véhicules à moteur, limiter la divagation des chats et des chiens, ou encore à réaliser des travaux de réhabilitation ou de sauvegarde des milieux naturels (zones humides, corridors, zones sensibles pour galliformes de montagne,...).

## La sécurité des chasseurs et des non-chasseurs

Les accidents de chasse déplorés ces

dernières années, la diminution des territoires chassables et l'expansion des activités de nature impliquent obligatoirement le renforcement des mesures de sécurité.

Un des premiers objectifs de ce SDGC est de mieux former les chasseurs à la sécurité : formations théoriques classiques obligatoires pour tous les chasseurs et formations plus approfondies pour les responsables de battue. Le renforcement de la partie pratique de la formation au permis de chasser et l'obligation d'avoir un tuteur durant la première année de validation permettra aussi d'améliorer la formation concrète des jeunes chasseurs. Par ailleurs, la chasse en battue fait l'objet d'une attention toute particulière dans ce nouveau SDGC. Les responsables de battue devront dorénavant avoir plus de 25 ans et au moins 5 ans de pratique de la chasse. Le carnet de battue, les panneautages permanents et temporaires sont toujours exigés.

Afin de renforcer les mesures de sécurité au sein des territoires les plus urbanisés et fréquentés par les autres usagers de la nature, le marquage et l'identification des postes seront obligatoires pour la chasse en battue du grand gibier (à partir de 5 chasseurs) dès la prochaine saison (2020). À ce titre, d'ici 2022, la fédération réalisera avec les sociétés un diagnostic de tous les territoires de chasse pour déterminer les modes de chasse les plus compatibles avec le milieu et sa fréquentation anthropique. Aussi, un président de société de chasse peut désormais sanctionner un adhérent en cas de non-respect des règles de sécurité, après avis de son conseil d'administration. Il peut aussi suspendre immédiatement le droit de chasser en cas de faute grave.

## L'équilibre agro-sylvo-cynégétique

L'abondance des ongulés en Haute-Savoie nécessite une gestion raisonnée des espèces pour tendre vers l'équilibre entre une faune riche et variée et la pérennité des activités agricoles et sylvicoles. L'objectif est tout d'abord de prévenir les déprédations en ajustant les prélèvements aux populations mais aussi en sensibilisant sur les mesures de prévention pouvant être mises en place. Toutefois, si des dégâts sur prairies, cultures ou forêts sont constatés, la mise en place de cellules de crise agricoles ou forestières permettra d'intervenir pour les neutraliser. La procédure de décantonnement de sangliers dans les cultures est également,



© Guillaume Courrat

## SÉCURITÉ

Quelques jours avant l'ouverture de la chasse, un document synthétisant les nouvelles mesures réglementaires prévues par le SDGC et liées à la sécurité à la chasse a été remis à chaque président de société de chasse. Il devait s'en faire le relais auprès des chasseurs. Retrouvez ce "4 pages sécurité SDGC" sur notre site internet : [www.chasseurs74.fr/le-schema-departemental-de-gestion-cynegetique](http://www.chasseurs74.fr/le-schema-departemental-de-gestion-cynegetique)

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

SDGC 2019 - 2025 : Le nouveau schéma approuvé pour 6 ans...



© Guillaume Courset



© Alicia Anger

toujours praticable. Il est complété par un protocole d'intervention spécifique qui peut, dorénavant, être mis en place par le président de la société de chasse pour agir près des habitations.

Ce nouveau SDGC permet également de faciliter les interventions en réserve de chasse pour réguler le sanglier et le cerf. Cette mesure sera applicable à partir de la saison prochaine (2020).

## Les prédateurs et déprédateurs

Le SDGC 2019-2025 poursuit les efforts engagés concernant la gestion des prédateurs, comme les mustélidés, le renard, la corneille noire ou le blaireau. L'amélioration des connaissances de ces espèces paraît indispensable. Elle permettra d'œuvrer efficacement afin d'adapter les populations à leur environnement, en tenant compte des spécificités et mesures de gestion locales, économiques et des autres espèces sauvages. L'objectif est également d'améliorer la gestion administrative et technique des plaintes suite aux dégâts que peuvent occasionner ces espèces. Le suivi des grands prédateurs (le loup, le lynx et le chacal doré) en Haute-Savoie sera poursuivi afin de définir leur impact réel sur les populations proies.

## L'organisation de la chasse

Le travail de gestion à l'échelle des pays cynégétiques est maintenu. L'accès à la chasse doit être facilité. Pour cela, les règlements intérieurs des sociétés de chasse seront désormais vérifiés pour n'exclure aucun chasseur ou mode de chasse. De plus, les sociétés de chasse devront accueillir 5% de membres extérieurs domiciliés sur les communes haut-savoyardes très urbanisées en plus des 10% légaux.

## La gestion du gibier

Les objectifs fédéraux sont, d'abord de protéger et développer les populations de petit gibier de plaine et de montagne. Pour ce faire, l'amélioration de connaissances des espèces et les actions de préservation des zones sensibles et habitats sont poursuivies.

Concernant le grand gibier, le plan de chasse demeure triennal pour le chamois, le mouflon, le chevreuil et le cerf. Le suivi des effectifs et de l'état sanitaire des populations est maintenu. Les principaux objectifs du schéma sont d'améliorer la réalisation des plans de chasse pour le cerf, réduire les mortalités extra-cynégétiques pour le chevreuil,

améliorer la gestion du chamois et conforter les populations de mouflons. Concernant le sanglier, la volonté fédérale est de maintenir le seuil des dégâts à 150.000 euros.

## La communication

La communication est un élément essentiel au bon fonctionnement du monde cynégétique. La fédération tient à renforcer considérablement sa communication, tant vers les chasseurs, qu'auprès de personnes extérieures au monde cynégétique, telles que les collectivités locales, les professionnels ou autres utilisateurs de la nature et le grand public. L'objectif est de les sensibiliser à la faune sauvage, aux problématiques que peuvent rencontrer les chasseurs et plus largement de faire connaître la chasse, le rôle des chasseurs, ou encore les modes de chasse.

## Les formations

L'objectif est de poursuivre et développer le catalogue des formations pour que les chasseurs puissent se former régulièrement et disposer d'une formation continue sur des sujets cynégétiques, environnementaux, réglementaires ou sanitaires.

JR



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Intervenir auprès des jeunes...

**L**a fédération des chasseurs de la Haute-Savoie modernise sa politique de communication en élargissant davantage sa cible grand public. Par le passé, elle a déjà développé des interventions auprès des jeunes à travers des activités périscolaires. Elle souhaite renouer avec cette pratique qui vise à partager l'approche instinctive de la nature propre aux chasseurs.

Cette année, la fédération relance cette dynamique qui avait séduit élèves et enseignants. Motivée et déterminée à l'idée de faire profiter de ses connaissances et savoir-faire aux plus jeunes, la fédération construit une démarche ludique de découverte, forte de son approche instinctive de la nature.

Des interventions seront proposées aux enseignants et aux établissements scolaires pour faire apprécier aux enfants les richesses naturelles haut-savoyardes et les spécificités de la faune sauvage ordinaire, souvent présente aux portes de chez eux.

## Un site internet dédié...

Toujours dans cette dynamique d'ouverture au grand public et cette volonté de partage de ses connaissances, la fédération a développé un site internet pédagogique dédié à la richesse faunistique de la Haute-Savoie : [www.animalins.net](http://www.animalins.net)

"Animalins", outils à la fois moderne et ludique se compose de 4 univers représentant les grands milieux naturels emblématiques du département (lac, forêt, montagne, plaine). le site offre des fiches d'identités de 27 espèces représentatives de ces habitats. Les utilisateurs pourront ensuite tester leurs connaissances à travers un jeu sur la chaîne alimentaire et les niveaux trophiques.

Dédié aux enfants de la maternelle au collège, la fédération des chasseurs cherche, au travers de cet outil, à

## INTERVENTION À L'ÉCOLE SAINT-MICHEL À ANNECY

Dans le cadre du développement des animations scolaires, la fédération des chasseurs a effectué 2 interventions d'une matinée dans une classe de CP de 24 élèves de l'école Saint-Michel à Annecy. En lien avec leur programme scolaire, l'enseignante souhaitait faire découvrir à ses élèves la faune du département. Dans le cadre de ces sessions, 8 espèces ont été abordées : sanglier, cerf, chevreuil, lièvre, renard, chouette hulotte, hérisson et tétras-lyre. Après une rapide présentation des espèces, les élèves ont eu le plaisir de participer à différents ateliers en petits groupes. Ils ont pu parfaire leurs connaissances sur les indices de présence (empreintes) mais également sur les milieux dans lesquels ils se développent en abordant la notion des étages altitudinaux. Pour la deuxième séance, un thème plus spécifique, celui des déplacements de la faune a été abordé au travers d'ateliers et de jeux.



© Julie Dananat



éveiller leur conscience de la nature. Elle souhaite aussi se mettre au service des écoles du département et des enseignants désireux d'avoir à leur disposition, un outil pratique et ludique sur les richesses sauvages du département.

Totalement gratuit et voué à se développer (d'autres jeux sont

d'ores et déjà à l'étude), ce site est accessible à tous, afin d'apprendre tout en s'amusant. Pour visiter le site rendez-vous sur [www.animalins.net](http://www.animalins.net) ou directement depuis le site web de la fédération départementale, [www.chasseurs74.fr](http://www.chasseurs74.fr) dans la rubrique "Animalins".

J.D.

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Avenir et gestion du loup, un nouveau venu : l'Association « Iloupdev »



© Pixabay



© Guillaume Courset

La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie souhaite porter à connaissance, la création d'un nouvel acteur dans le dossier du loup et de sa gestion: l'association **ILLOUPDEV**.

Sans aucune attache politique, cette association se propose en toute indépendance de :

- ✖ donner la parole à ceux qui subissent l'impact négatif du loup,
- ✖ de fédérer les énergies et informer tous les utilisateurs de la nature afin de communiquer sur des vrais chiffres,
- ✖ dans le but de défendre les valeurs rurales (le

bons sens), la nature et les gens qui la pratiquent et l'entretiennent.

L'association prône une discussion constructive avec toutes les instances qui le souhaiteront afin de démontrer que seule une "**régulation stricte**" pourra permettre, en conservant un volume acceptable de loups, de redonner la nature à ceux qui en vivent et en bénéficient.

**Renseignements et adhésion en ligne**  
sur le **jeune site** : [www.iloupdev.fr](http://www.iloupdev.fr)

☎ 06 50 09 04 51

[www.jugandautos.com](http://www.jugandautos.com)  
JUGAND Autos - Annecy-Nord  
904 route d'Annecy, 74390 Allondaz la caille  
4,4 ★★★★★ 103 avis Google

JUGAND Autos

04 50 62 06 04  
commercial@jugandautos.com  
Ouvert lun - sam : 08H - 19H

**DERNIERS PICK-UP**  
DOUBLE CABINE - 5 PLACES  
**SANS MALUS**

Remises jusqu'à **-32%**

FORD RANGER • MITSUBISHI L200 • NISSAN NAVARA • TOYOTA HILUX

5 points de vente en Rhône-Alpes : Allonzier-la-Caille • Cevlins • Fontaine • Saint-priest • Sallanches

Mettez le contact

f i t in y



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Lancement de la collecte des déchets de venaison

**L**a collecte des déchets de venaison liés à la chasse prend forme dans le département. Elle répond à une réalité sanitaire mais aussi aux engagements des chasseurs pour la nature et pour un partage harmonieux de l'espace.

### Un dossier d'hier et de demain

L'étude pour la mise en place d'un réseau de collecte des déchets de venaison a débuté en 2016. Celle-ci a révélé l'ampleur économique et technique de ce dossier. La conciliation avec les autres usagers se faisait de plus en plus prégnante avec de nombreux courriers ou faits relatant des dépôts en forêt, en rivière ou dans les bacs de tri.

Dans notre département, fortement fréquenté, le recours à des dispositifs permettant de congeler les déchets s'est vite avéré nécessaire ; cette congélation permettant aussi d'espacer les fréquences de collecte par l'équarrisseur et donc d'en alléger les coûts. Cependant, le coût d'investissement s'en est vu décuplé et peu de sociétés de chasse ou de collectivités étaient alors prêtes à le supporter.

### Un fait déclencheur

Le partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, conclu par la suite, a permis d'apporter une source de financement non négligeable. Ainsi, cinq points de

collecte ont pu être arrêtés : Vallée de Chamonix, Vallée du Laudon, Vacheresse, Faucigny-Glières-Pays Rochois et Haut-Giffre. En parallèle, deux conventions de partenariat ont été signées avec la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et avec la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc permettant d'utiliser les structures existantes.

### Une entrée en matière

En 2019, cinq points de collecte sont pleinement opérationnels : Bonneville, Saint Jorioz, Thônes, Saint Jean de Sixt et Sallanches. Très prochainement, celui du Haut-Giffre devrait rentrer en fonctionnement alors que ceux de la Vallée de Chamonix et de Vacheresse attendront la prochaine saison de chasse.

Les sites de Saint-Jorioz et de Bonneville ont été inaugurés en cette fin d'été avec la signature d'une convention entre les sociétés de chasse permettant d'arrêter un fonctionnement pour le dépôt des déchets, le nettoyage du matériel, le déclenchement de la collecte ou

encore la répartition des frais.

### Les futurs points de collecte déjà en route

L'objectif étant d'avoir une couverture départementale à horizon 2022, des discussions auprès des chasseurs et/ou des collectivités sont entamées : vallée d'Abondance, bout du lac d'Annecy, Albanais, Grand Annecy, Genevois, etc. **J.C.**

**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes



### Témoignages :

**Claude Agnelli, Président de l'ACCA de Saint-Jorioz :**

"L'installation de Saint Jorioz qui regroupe les 7 sociétés de chasse de la Vallée du Laudon a bien fonctionné dès l'ouverture avec une collecte de l'ordre de 1,5 tonnes de déchets à fin octobre. Toutes les sociétés de chasse concernées ont participé à l'entretien et au bon fonctionnement de l'installation (nettoyage, pesage, mise dans les bacs ...). C'est donc un constat très positif. De plus, cette installation commune permet de réunir les différentes sociétés de chasse pour faire évoluer nos pratiques et partager nos expériences".

**Dominique Jimenez , Présidente de l'ACCA de Bonneville :**

"Bien que l'on soit au lancement de la démarche, nous avons déjà collecté près de 2 tonnes de déchets. Nous constatons une vraie mobilisation des chasseurs. Nous sommes très fiers de la mise en œuvre de ce dispositif qui offre une réponse sanitaire au devenir de ces déchets et favorise la cohabitation avec les autres utilisateurs de la nature".



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## 2020, une année à enjeux pour nos territoires

**C**et article peut surprendre mais il y a urgence. Plus de 300 associations communales de chasse, 8000 chasseurs, un réseau structuré et une présence intégrale sur l'ensemble des territoires ruraux... Dans un département qui s'urbanise, comme celui de la Haute-Savoie, à mi-chemin entre ville et campagne, cela compte énormément. Les chasseurs de la Haute-Savoie doivent sortir du bois. Les pieds ancrés aux territoires, il est grand temps qu'ils montrent leur attachement à la culture rurale et qu'ils affirment haut et fort leurs convictions et leurs savoir-faire pour préserver la nature et concilier leurs intérêts avec ceux de la société.



© Guillaume Coursat

La Haute-Savoie continue d'attirer toujours plus de monde. Chaque année, le département enregistre en moyenne 12 322 habitants de plus (source : observatoire départemental / département de la Haute-Savoie). Les conséquences de ce flux incessant sur la nature sont lourdes et les perceptions des activités rurales sont de plus en plus déconnectées et peinent à garder la critique du bon sens.

### Les territoires perdent leur identité, la nature se cloisonne

La beauté et la diversité des paysages sont des atouts attractifs pour la Haute-Savoie. L'urbanisation, l'industrialisation et le développement touristique ne sont pas les seuls éléments impactant la nature qui s'artificialise et se cloisonne. Sa fréquentation par des activités récréatives à l'offre toujours plus diversifiée est une autre problématique majeure et grandissante été comme hiver. Elle perturbe la quiétude des milieux naturels, elle complique la cohabitation entre les différents utilisateurs appropriatifs et non

appropriatifs de la nature et contribue à l'érosion de la biodiversité.

### Des échéances à venir...

Nous sommes à une charnière. L'émergence, rapide, des mouvements végan ou de ceux liés au bien-être animal montrent combien le monde change et la société évolue. En tant que chasseurs, nous sommes dépositaires de connaissances et de savoir-faire ancestraux assis sur un ancrage de terrain fort et marqué au sceau du bon sens. Dans ce contexte, les prochaines élections municipales vont être un tournant majeur pour l'avenir des territoires ruraux et particulièrement ceux de la Haute-Savoie.

Il n'est pas question ici d'idées politiques qui doivent rester propres à tout un chacun. Ce propos vise plutôt à attirer l'attention des chasseurs qui doivent prendre leurs responsabilités. Il y a urgence à assurer l'avenir de nos territoires et de notre culture rurale. Je sais que nombre d'entre-vous sont déjà très investis dans la vie de

leur commune mais j'en appelle à l'ensemble des chasseurs de la Haute-Savoie. Les prochaines équipes municipales devront faire de l'avenir des territoires et de la vie rurale des priorités affichées. En qualité de chasseur, vous avez des connaissances accrues et uniques de l'espace naturel et du fonctionnement de la nature. Elles sont un atout considérable pour les futures orientations et les actions qui seront mises en œuvre par les décideurs de demain. Elle doivent dès maintenant faire partie des réflexions et des décisions.

Engagez-vous pour votre territoire, intéressez-vous aux engagements pris pour son avenir, faites valoir vos idées dès maintenant ! C'est de l'avenir durable des territoires agricoles, forestiers et naturels, de l'avenir durable de la chasse et de celui d'une vie harmonieuse, en accord avec les valeurs de la ruralité, dont il est question !

**André Mugnier,**  
Président de la fédération  
départementale des chasseurs.

# L'INTERVIEW

Anne Munzinger, présidente de la fédération cynégétique genevoise

**E**n 1974, une votation populaire contre la chasse à Genève a abouti à une modification de la loi de ce canton. Malgré cette interdiction, la fédération cynégétique genevoise a perduré pour représenter les intérêts des chasseurs auprès du grand-public, des médias, des décideurs et des instances cynégétiques fédérales. En voisin, nous avons rencontré Anne Munzinger, présidente de fédération cynégétique genevoise pour connaître sa perception d'un monde sans chasse et sa vision de la chasse haut-savoyarde.



**Madame Munzinger, que signifie désormais le mot chasse à Genève ?**

**Anne Munzinger :** "L'histoire de la chasse à Genève est vraiment singulière avec la votation de 1974 qui a proscrit cette pratique ancestrale et populaire sur l'ensemble du canton. En réalité, ce n'est pas la chasse qui est interdite, ce sont les chasseurs, qui, en quelque sorte, n'ont plus le droit de cité. La nuance est importante tant la réalité montre l'inverse. Chaque année, plusieurs centaines d'animaux sauvages passent de vie à trépas sur le canton de Genève. La régulation existe donc bel et bien ! Entre 2011 et 2016 : 1473 sangliers ont été tués par les gardes de l'environnement du canton et depuis 1974 on estime à plus de 30000 le nombre d'oiseaux et mammifères abattus par les fonctionnaires".

**Comment imaginez-vous l'avenir ?**

**AM :** "Nous considérons trois formes de chasse : La chasse « nécessaire » qui est la chasse qui consiste à gérer les effectifs d'animaux qui posent des problèmes, la chasse « possible » (que vous appelez la chasse plaisir) qui est une chasse de récolte comme celle des oiseaux où l'on prélève les intérêts sans toucher au capital et je rajouterai, la chasse « économique ». Cette dernière existe dans le monde entier. Pour moi, à l'image de celle du bouquetin dans le Valais, elle ne pose pas de problème à partir du moment où elle s'inscrit dans un modèle de gestion durable de la faune. D'ailleurs, on se rend compte que les finances récoltées contribuent très largement à l'amélioration de la qualité

des territoires, au devenir des populations animales et à la lutte contre le braconnage dans certains pays. Après 45 années d'interdiction, la situation de la faune genevoise, quoi que l'on en dise, doit être gérée avec les mêmes impératifs que dans les autres cantons ou en France voisine. À Genève, où d'aucuns louent une gestion efficace de la faune sans chasse, la réalité, vous l'aurez compris, est plus nuancée. Les acteurs du monde rural, les utilisateurs de la nature, certains décideurs et autres protecteurs ne sont pas satisfaits. La loi genevoise sur la faune permet la possibilité de nommer des « auxiliaires au service » pour décharger les missions des fonctionnaires. Beaucoup d'associations s'inquiètent du manque de surveillance et des impacts anthropiques sur la nature et les territoires genevois. Aussi et dans le cadre de la législation actuelle, la fédération cynégétique genevoise que je représente planche sur un concept innovant visant à intégrer la société, chasseurs compris, afin de permettre aux gardes de l'environnement de mieux répondre à leurs missions premières de surveillance des milieux sensibles et de veiller au respect de la législation sur l'environnement".

**"Auxiliaires Nature", est-ce un axe de reconquête de la chasse ?**

**AM :** "Pas du tout ! Compte tenu de l'histoire cynégétique genevoise, de son contexte sociétal et de sa densité d'habitants, nous ne militons pas pour le retour de la chasse. Nous souhaitons simplement mettre nos compétences de chasseurs au service de l'état genevois et de la gestion de la nature. Les gardes faune passent beaucoup de temps sur le terrain pour réguler par arme à feu la faune sauvage. À la fédération cynégétique genevoise, on reste convaincu que l'on pourrait appliquer la loi et s'appuyer sur des "bénévoles" aux compétences reconnues. Aujourd'hui en Suisse, presque tous les cantons fonctionnent avec des gardes auxiliaires. Ils ont des compétences et agissent sous l'égide du service de la faune et épaulent les gardes dans l'exécution de leurs tâches liées à la faune sauvage : comptages et suivis de faune sauvages, régulation, gestion des collisions routières... La régulation est une mission d'état ciblée et définie en fonction de problèmes factuels comme les dégâts de sangliers par exemple".

**Quel accueil avez-vous de la part des décideurs genevois ?**

**AM :** "Depuis 45 ans qu'il n'y a plus de chasseurs à Genève, les mentalités évoluent, les activités « récréatives » en plein air se sont développées et l'accroissement de la population est significatif. D'environ 350'000 habitants

# L'INTERVIEW

Anne Munzinger, présidente de la fédération cynégétique genevoise

en 1974, la barre des 500'000 a été franchie en 2018. Il en va d'une pression sur les milieux naturels toujours plus forte. Actuellement, nous sommes dans une phase préparatoire et nous essayons de faire passer l'idée de l'importance de notre rôle et de nos compétences. On est de mieux en mieux compris et l'on arrive même désormais à discuter avec les associations de protection de la nature. Certaines prennent la peine de nous comprendre, à partir du moment où l'on ne réclame pas le retour de la chasse à Genève. On essaye de travailler dans l'intérêt de tout le monde. La réalité est que nous avons beaucoup de préoccupations communes avec les associations de protection de la nature, eu égard notamment à la préservation de la qualité des habitats pour la biodiversité. Nos points de vue sont aussi très convergents avec ceux des agriculteurs. La prise en main par les chasseurs du sauvetage des faons de chevreuils avec des drones s'inscrit totalement dans cette démarche de volontariat dynamique des chasseurs au service de la faune sauvage. Au printemps dernier, 17 faons ont été sauvés de la dent des faucheuses. Ces démarches de positionnement des chasseurs genevois engagent le dialogue sur ce qui se passe à Genève et dé-diabolise notre action".

## En quoi la fédération des chasseurs et les chasseurs de la Haute-Savoie peuvent ils vous aider ?

AM : "On évalue à environ 1500 le nombre de chasseurs résidants dans le canton alors que nous ne sommes qu'une centaine de membres.

**Vous êtes chasseurs, domiciliés à Genève, ou sympathisants, vous pensez comme nous que la chasse et surtout les chasseurs doivent être défendus, rejoignez nos rangs...**

**Plus la FCG sera forte, mieux nous pourrons faire entendre notre voix pour que Genève reste un cas isolé et ne serve pas d'exemple aux opposants à la chasse traditionnelle de tous pays.**

**Marc Mermoux,**  
chargé relations franco-suisse et trésorier  
+33 6 86 14 89 34  
[www.chassegeneve.ch](http://www.chassegeneve.ch)  
[contact@chassegeneve.ch](mailto:contact@chassegeneve.ch)

Par votre revue « le chasseur haut savoyard », que je sais très suivie, nous aimerions pouvoir nous faire connaître et appeler les chasseurs genevois à nous rejoindre. Par cette interview c'est chose faite (rire) et les chasseurs haut-savoyards intéressés trouveront les liens utiles pour nous soutenir (voir encadré). Le partage d'expériences avec la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie pourrait aussi être enrichissant sur beaucoup de sujets liés à la faune sauvage, transfrontaliers ou non d'ailleurs".

## En Haute-Savoie nous souhaitons développer un label « gibier de Haute-Savoie » pour promouvoir la viande de gibier. Qu'en pensez-vous ?

AM : "À Genève un contrat entre l'état et un boucher de la place a été mis en place pour vendre les animaux régulés. Le citoyen genevois peut donc en profiter s'il le désire. Votre démarche est pleine de sens, nous nous rendons compte que la demande est forte de la part de la population qui aimerait pouvoir profiter de cette ressource naturelle, durable, et de proximité. Votre projet nous intéresse donc au premier chef ! À terme, on pourrait imaginer un travail en commun pour partager ce que nous ramenons dans nos besaces " !

## Lorsque l'on est chasseur et que l'on habite à Genève, comment fait-on pour entretenir et conserver la passion de la chasse ?

AM : (Rire) "On va chasser chez vous » !  
Plus sérieusement, on exerce notre passion ailleurs, dans les cantons voisins, en France ou ailleurs dans le monde. C'est ainsi".

**Propos recueillis par :  
Guillaume Coursat - fdc74**





# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Valorisation de venaison : une filière naissante en Haute-Savoie

**F**ace à l'augmentation des plans de chasse grand gibier, la Fédération travaille au lancement d'une filière de commercialisation du gibier. L'objectif est de permettre aux sociétés qui souhaitent vendre une partie de leur venaison en circuit court, de minimiser les contraintes et bénéficier d'un cadre organisé.



© Moulin de Léré

### Quelques rappels sur la commercialisation de la venaison

Vendre le produit de la chasse n'est pas chose commune en Haute-Savoie bien que la réglementation l'autorise, sous certaines conditions. En effet, il est possible pour une société de chasse de vendre une partie de son gibier si celui-ci est tiré et éviscéré correctement et inspecté par une personne agréée à l'Examen Initial du Gibier Sauvage (formation Hygiène et Venaison, dispensée par la FDC). Les carcasses accompagnées de leur "fiche d'accompagnement" peuvent ensuite être remises au client. Seule la vente des animaux entiers (seulement éviscérés) est autorisée pour le grand gibier.

### Je souhaite vendre du sanglier mais comment faire ?

Le sanglier est un cas à part dans la mesure où il est obligatoire que le chasseur fasse pratiquer, par

un laboratoire agréé, une analyse trichine. Afin de faciliter cette opération et réduire les coûts, la Fédération étudie actuellement différentes modalités d'organisation pour permettre la vente de sangliers aux sociétés qui le souhaitent et ce, dans les plus brefs délais.

### Une filière aux bénéfices réciproques

La cuisine du gibier est un des fleurons de la gastronomie française et donner accès à ce produit à tout un chacun en mettant en vente quelques

pièces de gibier peut permettre d'améliorer l'image de la chasse auprès du grand public. Viande de qualité issue d'animaux vivants en pleine liberté et s'alimentant de la végétation des forêts et montagnes haut-savoyardes, la venaison a tous les atouts pour séduire les gastronomes les plus exigeants.

### Ne voyez pas en la vente de la venaison qu'un outil de communication !

En effet, vendre du gibier c'est aussi apporter un revenu supplémentaire à des sociétés dont les plans de chasse augmentent...comme les dépenses. Sans déposséder le chasseur de son gibier, il peut cependant être intéressant de commercialiser quelques pièces excédentaires dont les bénéfices reviendraient à la société de chasse.

Rappelons que le département compte bon nombre de boucheries et autres restaurants et que l'intense activité touristique locale est une opportunité pour trouver des débouchés intéressants ! **P.B**



### Eloïse EGGER,

Meilleure apprentie de France en boucherie (2018) et actuellement en BP boucherie au CFA de Groisy

**"La vente de gibier est un moyen de faire connaître sa venaison au grand public et lui en faire profiter ! C'est aussi l'occasion de lever des à priori négatifs sur le goût de cette viande et notamment celle de chamois"**

## Enquête pour une filière "sur-mesure" :

**117 présidents** d'associations de chasse ont répondu à cette enquête ; soit 1/3 des sociétés du département. Parmi elles, **15 sociétés de chasse** ont fait part de leur volonté de s'investir dans la filière venaison de la Haute-Savoie dès cette année. Elles ont fait l'objet d'entretiens ou de réunions afin de préciser leurs souhaits. L'objectif est de permettre à ces sociétés de trouver « au cas par cas » l'organisation qui leur correspond le mieux. Cette enquête a aussi été l'occasion d'aborder la question des formations (particulièrement la formation "hygiène et venaison") et deux projets : une formation à la découpe du gibier et une autre sur la valorisation de la venaison (cuisine). Les résultats sont plus que satisfaisants avec **75 % des présidents** qui souhaitent inscrire des chasseurs à la première, **61% à la deuxième** et **44 % la troisième**. **Cela représente entre 200 et 320 chasseurs** à former à chacune de ces spécialités au cours des prochaines années. Ce nombre est en réalité plus élevé dans la mesure où il ne représente que les sociétés ayant répondu aux questionnaires (117 sur 302). N'hésitez pas à vous inscrire et faire passer le message autour de vous !

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Petit Gibier de montagne : un cru historique

**L**a saison 2019 s'annonçait sous les meilleurs auspices : un hiver bien enneigé, des comptages de printemps excellents, une saison estivale favorable et des comptages aux chiens d'arrêt parfois exceptionnels ont permis de proposer une bonne attribution de tétras-lyre, lagopèdes et bartavelles aux sociétés de chasse concernées : 284 attributions de coqs tétras lyres, 14 lagopèdes et 6 bartavelles respectivement réparties sur 6 et 7 pays cynégétiques.

Les chasseurs spécialistes ont profité de l'été indien (certes un peu chaud en début d'ouverture) pour parcourir les versants de myrtilles et rhododendrons à la recherche de leurs petits gibiers de montagne de prédilection. À la faveur de belles nichées, les rencontres furent nombreuses et les quotas de certaines ACCA atteints très rapidement. L'ouverture de la chasse du lagopède, toujours exceptionnelle par sa rareté (1 année sur 3 en moyenne), était très attendue par les coureurs des cimes. Accompagnés de leurs chiens, ils ont pu flirter avec les neiges éternelles des grands éboulis d'altitude, pour revenir avec quelques prises (5 sur le département), et de très nombreuses observations de l'oiseau des neiges : des vols de 5, 12, 15, 30 oiseaux ont été fréquemment levés, ce qui rassure sur l'état de santé de cette espèce dont l'habitat est menacé par le réchauffement climatique, les aménagements et les sports de montagne.

La bartavelle profite justement des chaleurs pour renforcer ses effectifs. Toujours très difficile à chasser dans son habitat composé de falaises et d'éboulis

infestés de vipères, une seule prise a été déclarée, récoltée dans les pentes de Chamonix par un chasseur et ses chiens alpinistes. De belles compagnies à l'envol ronflant ont cependant été remarquées du nord au sud du département, les oiseaux étant parfois trop nombreux et groupés pour tenter un tir conforme à la réglementation (1 oiseau par chasseur et par an).

Malgré un référé de la LPO au tribunal administratif contre la chasse du lagopède, dont l'urgence s'est vue déboutée par le juge, cette saison laissera un souvenir d'excellence dans tous les esprits, et conforte la fédération dans ses objectifs de défense et d'amélioration des habitats de ces splendides oiseaux, si caractéristiques de notre département Alpin.

PR



© Clément Garman

## DERNIÈRE MINUTE...

### Tableau de chasse sangliers à mi-saison

# 1513

C'est le nombre de sangliers prélevés au 1er novembre 2019. Un chiffre en très légère baisse par rapport à l'an dernier (1620) qui reste comme une année exceptionnelle. Les conditions météorologiques particulièrement chaudes et sèches du début de saison ont sérieusement compliquées la pratique de la chasse. L'arrivée précoce de la neige ne devrait pas non plus favoriser les prélèvements.

Avec près de 125000 € de dégâts au 1er novembre 2019, la situation est moins confortdable que l'an dernier (environ 90000 €), il convient donc de rester prudent et très attentif aux différentes situations avec la volonté de garantir les équilibres et limiter les déprédations.



© Guillaume Courrat



# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Dimanche 20 octobre, les idées reçues ont été chassées.

**L**es chasseurs sont sortis du bois, en invitant la société civile à découvrir et partager leur passion empreinte de communion avec la nature, de sécurité, de tradition et de convivialité. 51 sociétés de chasse de la Haute-Savoie ont ouvert leurs territoires aux non-chasseurs et près de 250 personnes ont répondu à leur invitation. Par cette opération de communication, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie souhaite faire connaître les richesses et les valeurs portées par les pratiques cynégétiques.

Le temps d'une matinée, c'est au cœur de la nature et des superbes paysages bercés par les teintes automnales que les non-chasseurs, tous accompagnés d'un chasseur expérimenté, ont pris les chemins de traverse pour vivre une partie de chasse. Suivant leurs souhaits, ils ont pu découvrir la joie de la chasse en battue aux chiens courants, l'exigence et la magie de la chasse à l'approche du chamois ou encore les difficultés et les spécificités de la chasse du tétras-lyre aux chiens d'arrêt.

Passés les premiers instants de la rencontre et l'accueil fait par les présidents des 51 sociétés de chasse pour que cette journée soit réussie, les langues se sont très vite déliées. Les questions ont fusé et les échanges ont été riches, drôles et enrichissants tant pour les non-chasseurs que pour leurs accompagnateurs.

Basée sur la découverte, le dialogue et le plaisir de la rencontre, cette initiative a permis de témoigner du vrai savoir-faire de



Zoulira et ses deux enfants, Éva et Alexandre accompagnent un chasseur de Challonges à la chasse au petit gibier (PC de la Semine)

© Guillaume Coursat

la nature dont les chasseurs sont dépositaires. Loin des clichés et des caricatures, parfois savamment entretenus, cette journée a montré que la chasse était synonyme de passions, d'une parfaite connaissance des territoires, d'une maîtrise de la sécurité et porteuse de fortes valeurs humaines riches et respectueuses. Elle a aussi attesté combien la chasse était une pratique de nature rigoureuse très encadrée d'un point de vue réglementaire. Zoulira est une jeune maman qui réside à Challonges. Avec un passé citadin, dans les grandes capitales européennes, elle avoue avoir un à priori négatif sur la chasse. Pour ne pas céder aux préjugés et se faire un avis objectif, elle a tenu à participer à l'opération "Un dimanche à la chasse" accompagnée de ses deux enfants, Éva et Alexandre. En accompagnant un chasseur au petit gibier puis en participant à une battue aux chevreuils à Challonges, elle a eu ces phrases, révélatrices de l'intérêt de cette journée : "c'est stupéfiant de voir que la chasse est une pratique à la fois ancestrale et très moderne par ses règles strictes,

*son cadrage législatif imposant. Vivre la chasse, comprendre son fonctionnement et ses codes, c'est s'apercevoir qu'elle s'inscrit dans une logique de conservation active de la nature animée par une volonté de cueillette raisonnée et une utilisation rationnelle de la nature".*

"Un dimanche à la chasse" s'est achevé sur une note festive, autour d'un repas, nourri d'échanges et d'amitié, dans une ambiance détendue et de bonne humeur communicative. De l'avis de tous, ces rencontres ont balayé les idées reçues et les non-chasseurs ont été unanimes sur l'intérêt de cette initiative pour permettre aux différentes communautés



L'effort ensemble à Seytroux (PC Vallée de Dranses)

© ACCA Seytroux



Convivialité à Sévrier (PC du Semnoz)

© Guillaume Coursat

# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Dimanche 20 octobre, les idées reçues ont été chassées.



©ACCA Moye

Chasse aux lièvre, passion des chiens et jeunesse...  
(ACCA de Moye - PC de l'Albanais)

## Un immense merci aux sociétés de chasse participantes :

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| ✓ ACCA Allèves            | ✓ ACCA Manigod   |
| ✓ ACCA Andilly            | ✓ ACCA Morzine   |
| ✓ ACCA Annecy             | ✓ ACCA Moye  |
| ✓ ACCA Annecy-le-Vieux    | ✓ ACCA Orcier  |
| ✓ ACCA Archamps           | ✓ ACCA Savigny   |
| ✓ ACCA Argonay            | ✓ ACCA Sevier  |
| ✓ ACCA Bassy              | ✓ ACCA Seytroux  |
| ✓ ACCA Bonneville         | ✓ ACCA Thuzy   |
| ✓ ACCA Brenthonne         | ✓ ACCA Val-de-Fier   |
| ✓ ACCA Challonges         | ✓ ACCA Valleiry  |
| ✓ ACCA Chamonix           | ✓ ACCA Vallorcine  |
| ✓ ACCA Chapeiry           | ✓ ACCA Villaz  |
| ✓ ACCA Chaumont           | ✓ ACCA Vulbens   |
| ✓ ACCA Chens sur Léman    | ✓ AICA Diane de la grande gorge<br>(Bossey ; Étrembières & Collonges)    |
| ✓ ACCA Chessenaz          | ✓ AICA Écho du Salève (Beaumont<br>et Neydens)                           |
| ✓ ACCA Clarafond          | ✓ AICA du Haut-Giffre (Samoens &<br>Morillon)                            |
| ✓ ACCA Copponex           | ✓ AICA du plateau de la Semine<br>(Franclens & Chêne en Semine)          |
| ✓ ACCA Digny-Saint-Clair  | ✓ Chasse privée de Verthier<br>(Doussard)                                |
| ✓ ACCA Doussard           | ✓ Chasse privée du Chatillonnet<br>(Lucinges)                            |
| ✓ ACCA Duingt             | ✓ Chasse privée de Pierre à Carroz<br>(Sciez)                            |
| ✓ ACCA Faverges           | ✓ Forêt Domaniale des Voirons<br>(Bons en Chablais & Saint-<br>Cergues). |
| ✓ ACCA Évires             |  |
| ✓ ACCA Fessy              |  |
| ✓ ACCA Habère-Lullin      |  |
| ✓ ACCA La-Balme-de-Thuy   |  |
| ✓ ACCA La Côte d'Arbroz   |  |
| ✓ ACCA La Rivière enverse |  |
| ✓ ACCA Le Grand Bornand   |  |
| ✓ ACCA Les Clefs          |  |
| ✓ ACCA Lornay             |  |

d'un territoire de se connaître, d'échanger et de bien vivre ensemble.

Pour André Mugnier, président de la fédération des chasseurs, présent à Sevrier, cet événement annuel est un moyen de mettre en exergue un quotidien de la vie rurale : "Il est un message d'ouverture, de tolérance, de compréhension réciproque et de bien vivre ensemble". Il tient à remercier chaleureusement les 51 sociétés de chasse qui ont ouvert leurs territoires et les quelques 250 non-chasseurs qui ont participé.

Clara était au Grand-Bornand. Nantaise, végétarienne et curieuse par nature, elle voulait comprendre les motivations des chasseurs et s'est laissée tenter par cette journée de découverte. Au Grand-Bornand, les Aravis et les paysages à couper le souffle n'ont pas tardé à l'envouter. Clara a appris beaucoup de choses sur la montagne et la forêt mais aussi sur la vie et les habitudes des bêtes sauvages qui y vivent : "passionnant" lâche-t-elle. Clara a aussi été subjuguée par le mélange des couches sociales, le mélange intergénérationnel et liant entre les hommes que représente la chasse : "la chasse c'est plus qu'un loisir entre chasseurs. C'est une famille, de la complicité, de l'échange, de la convivialité et des bons moments passés ensemble".

G.C.



Clara émerveillée au Grand-Bornand  
(PC de l'Aravis)

©ACCA Grand-Bornand



# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC du Semnoz : Sevrier, une recherche d'ouverture

**à** Sévrier, ce dimanche d'ouverture de la chasse 2019, restera comme un grand moment d'entraide. La recherche d'un animal blessé par les conducteur de l'UNUCR / ACCS 74 a rappelé combien la recherche au sang est salutaire et combien la persévérance est une valeur cynégétique forte et ô combien efficace.

Dimanche 8 septembre 2019, la seconde traque de l'ouverture débute vers 14h30. Nous ne sommes que 5 au poste et 3 traqueurs. Jep, un bruno du Jura qui s'est déjà illustré le matin, nous fait part d'une belle musique qui retentit au cœur de notre magnifique forêt du Semnoz. C'est alors qu'un posté voit arriver un duo biche-bichette et tente sa chance sur le plus jeune animal, laissant passer déontologiquement l'animal de tête. Au coup de fusil l'animal se cabre et s'enfuit derrière la biche. Impossible de redoubler l'animal.

## Un premier conducteur

À l'anschluss, quelques gouttes de sang sur 40 mètres puis plus rien. Nous décidons de faire intervenir un conducteur de chien de sang. C'est Alain Lagauzère accompagné de son vieux compagnon Bisko dans sa treizième année qui s'y colle. Vers 17h30, la trace est prise. Durant deux heures le chien nous fera suivre la trace du jeune cervidé blessé qui descend en direction du village de Sevrier. Bisko épuisé et la soirée déjà avancée, Alain décide de stopper la recherche et de repartir dès le lendemain matin avec un chien frais.

## Un deuxième conducteur

C'est donc lundi matin que Claude Bontron et le président de l'ACCA de Sevrier présentent Dipsy sur la dernière goutte de sang marquée en forêt. Il fait déjà chaud à 8h30. Dipsy a bien pris la piste mais tombe en défaut sur une route goudronnée. Elle part en direction d'Annecy, nous la suivrons durant 3 heures pour finalement décider

de revenir au point de départ, la piste de Dipsy ne nous semblant pas être la bonne. Là, en recoupant dans une propriété du bord de route, Claude trouve une marque de sang sous un grillage. Cette fois plus de doute, l'animal s'est remis dans une friche clôturée entre la route du col de Leschaux et les habitations. Dipsy tentera de coiffer l'animal mais la brave chienne, du haut de ses 11 ans est elle aussi épuisée, à l'image de Bisko la veille.

## Un troisième conducteur

Fort heureusement, les compères de l'UNUCR74 ont plus d'une corde à leur arc et c'est Fred Marguerettaz, arrivé en renfort avec Claude le matin même, qui prend le troisième et dernier relais de cette matinée estivale. Grâce à ses deux chiens (Dolly et Gibice) la bichette est délogée de sa remise. La proximité des habitations ne permet pas l'utilisation d'une arme pour l'achever. Fort heureusement, elle gagne la forêt et s'en suit une course poursuite avec les deux chiens. Frais et aguerris, ces derniers poussent le cervidé à la descente. Je ne sais pas qui court le plus vite ; Fred ou les chiens !

L'épilogue arrive enfin à 13h30 lorsque la bichette est coiffée dans le ruisseau du contour du Nant. Les hommages lui sont rendus.

Un travail d'équipe avec un passage de relais maîtrisé par les conducteurs de l'UNUCR. Un grand merci à eux trois et à leurs fidèles compagnons.

**Olivier Tonin,**  
président de l'ACCA de Sevrier



© Olivier Tonin

Je vous souhaite de  
**joyeuses fêtes**  
& je vous remercie de la confiance  
que vous m'accordez !  
**Julien BIRCK**  
ARTISAN passionné  
Armurier Marché et Monteur à Bois  
Diplômé de l'École de Liège

**PROMOTION • PROMOTION**  
EN DÉBUT D'ANNÉE : **REV EN MAÏSASIN !**  
DÉSTOCKAGE | SOLDES

**04 79 32 58 01**  
400, avenue de la Libération - 73400 UGINE  
armureriesdes2savoie@orange.fr - 04 79 32 58 01

NOMBREUSES IDÉES CADEAUX  
Chèque Cadeau 100 €

ATelier sur place  
+ de 20 ans d'expérience  
TOUTES LES ACTU



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Brevet grand gibier 2020



La chasse réclame de plus en plus la compétence et la responsabilité de ses pratiquants. Dans le but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leur qualification, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a créé le Brevet Grand Gibier.

Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait la preuve de connaissances étendues et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse. Il recevra un diplôme et un insigne au logo du Brevet Grand Gibier. Début des cours le lundi 24 février 2020 19h30

Retrouvez nous pour plus de renseignements sur : [www.asdcgg74.com](http://www.asdcgg74.com) ou [www.ancgg.org](http://www.ancgg.org)

Coupon à retourner accompagné du règlement au plus tôt à :  
**Philippe Balsat - 104, rue de la Charrière - 74140 SAINT-CERGUES**  
**Tél : 04.50.43.56.48. / Email : philippe.balsat@orange.fr**

#### Bulletin d'inscription au brevet grand gibier 2020

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Email : .....

.....

Tel : .....

Désireux de se présenter à l'examen du Brevet Grand Gibier, demande à être inscrit à la session du printemps 2020.

Ci-joint un chèque d'acompte de 50 € à l'ordre de l'A.S.D.C.G.G.74 en couverture des frais d'inscription, d'examen et de tir.



# SARL INSTINCTIVEMENT NATURE

## Zoom sur le plan d'action tétras-lyre du Môle

**D**ans le cadre du contrat vert et bleu « Arve Porte des Alpes », Instinctivement Nature a été sollicitée pour réaliser un état des lieux de la population et des habitats de tétras-lyre sur le Môle à la demande de la Communauté de Communes des Quatre Rivières. **L'objectif** : développer des actions permettant de pérenniser la population de tétras-lyre du Môle.

Un état de lieux a été réalisé à la suite duquel deux réunions publiques ont été organisées à l'attention des associations sportives et des alpagistes de façon à leur présenter les résultats et les enjeux.

Ainsi, les inventaires d'hiver ont permis d'identifier des zones d'hivernage de grande importance, alors que les comptages au chant confirment le haut niveau de densité d'oiseaux sur ce massif.

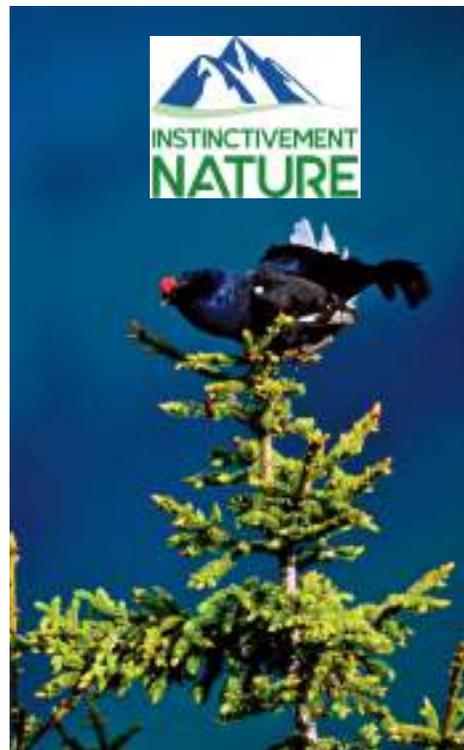
Les inventaires d'été, quant à eux, montrent des habitats de reproduction en bon état mais soumis à de fortes pressions : colonisation par les ligneux, surpâturage localisé, développement exponentiel des activités récréatives.

Un plan d'action a été élaboré en concertation avec les partenaires et les acteurs du territoire. Celui-ci a été présenté aux élus avec, au total, seize fiches actions. Celles-ci portent sur l'amélioration des conditions de reproduction, l'amélioration des conditions d'hivernage, la sensibilisation des usagers du Môle et le suivi des mesures.

La feuille de route est désormais établie et témoigne de la considération que l'on porte encore à une espèce emblématique comme le tétras-lyre.

Les premières actions devraient arriver dès cet hiver avec un projet de mise en défens.

JC



Pour Noël, offrez un peu de passion instinctive...  
Trouvez le cadeau idéal sur notre e-boutique

Venez profiter des promos de fin d'année

[www.instinctivement-nature.fr](http://www.instinctivement-nature.fr)

SARL INSTINCTIVEMENT NATURE . 142 Impasse des Glaises . 74350 Villy-le-Pelloux . © 04 50 46 89 21 - [contact@instinctivement-nature.fr](mailto:contact@instinctivement-nature.fr)



## Forum des collectivités de la Haute-Savoie...

Vendredi 8 et samedi 9 novembre 2019 se tenait à la Roche-sur-Foron la 7ème édition du forum des collectivités de la Haute-Savoie. La fédération départementale des chasseurs et sa SARL « Instinctivement Nature » étaient présents. Il était question de valoriser le rôle des chasseurs pour la nature et de porter à connaissance leurs savoir-faire au service des décideurs et des collectivités. À l'issue du congrès des maires, le stand des chasseurs a connu une affluence record et de nombreuses personnalités ont été accueillies par le président de la fédération, André Mugnier, accompagné de quelques administrateurs et professionnels.

## À l'écoute du brâme du cerf...

invitée par la fédération des chasseurs, la mairie d'Arenthon et l'ATMB, une vingtaine d'enfants de l'école



d'Arenthon, accompagnés de leurs parents, ont eu la chance d'entendre et d'admirer les cerfs qui brâment dans le vallon des Auges à Entremont. Madame le Maire d'Arenthon, Chantal Coudurier, le Maire d'Entremont, Christophe Fournier, le président de la fédération, André Mugnier et David Banant, chef de projets à l'ATMB étaient présents à ce spectacle au naturel et n'ont pas manqué de rappeler l'importance du travail partenarial pour assurer un avenir durable à la faune sauvage.

## Un chalet des chasseurs au Grand-Bornand

André Mugnier, président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie et André Périllat-Amédé, maire du Grand-Bornand, ont entouré le dynamique président de l'association communale de chasse agréé (ACCA) bornandine, Vincent Buffet-Croix-Blanche, pour l'inauguration du chalet des chasseurs, le bien nommé "la récup". Quatre anciens présidents de la société de chasse et les chasseurs bénévoles étaient présents à ce moment convivial. Ce beau chalet en madriers a été installé sur un terrain communal. Ce sont les chasseurs eux-mêmes qui ont réalisé avec brio ce travail à partir de matériaux recyclés et issus de la récupération de l'ancienne gare routière du Grand-Bornand ! Le résultat est bluffant. L'installation ultérieure d'une chambre froide qui permettra aux chasseurs de conserver et de transformer convenablement la venaison du gibier prélevé à la chasse, au cœur de ce beau village des Aravis.



## Inauguration de l'écopont de Viry...

La fédération était présente à l'inauguration de l'écopont de Viry. Un projet majeur pour le rétablissement des corridors écologiques sur la plaine du Genevois, pour lequel les chasseurs s'investissent depuis près de 10 ans aux côtés d'ATMB et de l'état de Genève. Bernard Nicollin, administrateur en charge de la connectivité écologique, était accompagné du service technique pour représenter la fédération et les chasseurs du département.



## Le tour du département pour les territoires...

Depuis début novembre, le président de la fédération, André Mugnier, a entamé un tour du département pour rencontrer les présidents d'associations de chasse. 8 réunions, accompagné de la direction de la fédération ainsi que de l'administrateur et du technicien du secteur, lui auront permis d'échanger avec les présidents d'ACCA et de les écouter sur les problèmes rencontrés et les attentes du terrain en matière de chasse et de gestion des territoires. Une initiative originale qui a permis aussi d'évoquer les enjeux forts des mois à venir.



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## AFACCC DES SAVOIE : CONCOURS 2020



**F**idèle à son dynamisme pour valoriser et promouvoir la chasse aux chiens courants mais aussi pour contribuer à l'animation des territoires, l'AFACCC des Savoie organisera 2 manifestations au printemps 2020.

CONCOURS DE MEUTE DE LA SEMINE  
Samedi 7 & dimanche 8 mars 2020

En partenariat avec les ACCA de  
\* Challonges - Bassy - Usinens \*  
(Hte-Savoie - 74)

Concours de meutes (chasse aux chiens courants)

dans la voie du **lièvre**  
Rendez-vous à partir de 7h30  
salle des fêtes de Challonges



© Guillaume Coursat

CONCOURS DE MEUTE DU MONT-TOURNIER  
Samedi 21 & dimanche 22 mars 2020

En partenariat avec les ACCA du Mont-Tournier  
(Massif de Lépine - Savoie - 73)

Concours de meutes (chasse aux chiens courants)

dans la voie du **sanglier**  
Rendez-vous à partir de 7h30  
salle des fêtes de Yenne



© Guillaume Coursat

Animation - buvette - restauration sur place  
Contact : **Éric Giraud** 06 98 80 07 50

**PASSION PÊCHE**  
**GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS DE CHASSE & ACCESSOIRES**

1997 Avenue André Lacquin  
74700 Callanches  
04.50.89.06.10

**Horaires d'ouverture**  
Du mardi au Samedi :  
de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

[www.passion-peche74.com](http://www.passion-peche74.com)

 **AUTOVISION**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

**10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER**

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## CNB : Stage 2019 de découverte de la chasse de la bécasse des bois.

**e**n ce samedi 19 octobre 2019, le CNB 74 organise avec la FDC74 son traditionnel stage de découverte de la chasse de la bécasse des bois sur l'école de chasse des Glières. Deux nouveaux permis ont répondu à notre invitation.



Nous sommes reçus de bonne heure au siège de la fédération par Clément, qui est en charge de l'école de chasse. Un bon café et quelques croissants nous permettent de faire connaissance. La météo très pluvieuse nous incite à prendre notre temps en visionnant le film sur la biologie et les mœurs de la bécasse "connaissance de la bécasse des bois" réalisé par le club national des bécassiers (CNB). Un exposé sur le CNB et ses actions, ainsi qu'un explicatif sur la lecture d'ailes ont permis de montrer aux stagiaires la détermination de l'âge des oiseaux (jeune ou adulte).

Avec Jean-Luc (nouveau membre du CNB74), nous avons expliqué, avec toute notre passion, ce qu'est la chasse de la bécasse des bois au chien d'arrêt et ses particularités lorsqu'elle se pratique en montagne où condition physique et mental en acier sont requis, aussi bien pour les chasseurs que pour leurs précieux auxiliaires et partenaires canins.

Une fois les consignes de sécurité énoncées, nous montons dans les 4x4 pour rejoindre le terrain de chasse de la forêt domaniale de Champlaitier, sous un temps déjà plus agréable. Arrivés au chalet, sous un timide soleil, nous partons chasser en 2 équipes, Jean-Luc avec sa setter anglais encadrant Sébastien, jeune chasseur plein d'envie de 17 ans, le long du ruisseau de la « plaine » où ils auront la chance de lever 3 bécasses, en assistant à de beaux arrêts de la chienne et même de voir piéter une bécasse devant eux.

Pour ma part, j'accompagne Vincent, dont c'est la première chasse, guidés par Clément "le maître des lieux". Ce secteur est plus sportif, d'autant que nous nous sommes confrontés à une bécasse très fugace, qui avait toujours un temps d'avance sur mon chien mais que nous avons néanmoins réussi à voir alors qu'elle décolle à 50 mètres devant nous. Cette première vision d'une bécasse enchante Vincent.

Un solide casse-croute, offert par la FDC, nous permet de reprendre des forces tout en racontant moult anecdotes passionnées devant les yeux ébahis des stagiaires.

Changement de secteur pour l'après-midi. Le terrain est plus sec et rocailleux. Vincent aura la chance de tirer son premier gibier, à l'arrêt de la chienne de Jean-Luc. La bécasse est manquée, sans doute trop admirée, mais l'adrénaline et l'émotion étaient bien présentes. C'est le plus important et le moteur de notre passion.

Sébastien, qui m'accompagne, n'aura pas cette chance car la seule bécasse levée ne nous en a pas laissé l'opportunité, fuyant à pattes sous le sapin pour le contourner et s'envoler hors de notre vue. Ces diabesses savent parfaitement se défendre, ce qui rend cette chasse encore plus passionnante quand elle est pratiquée dans l'éthique qui est la nôtre.

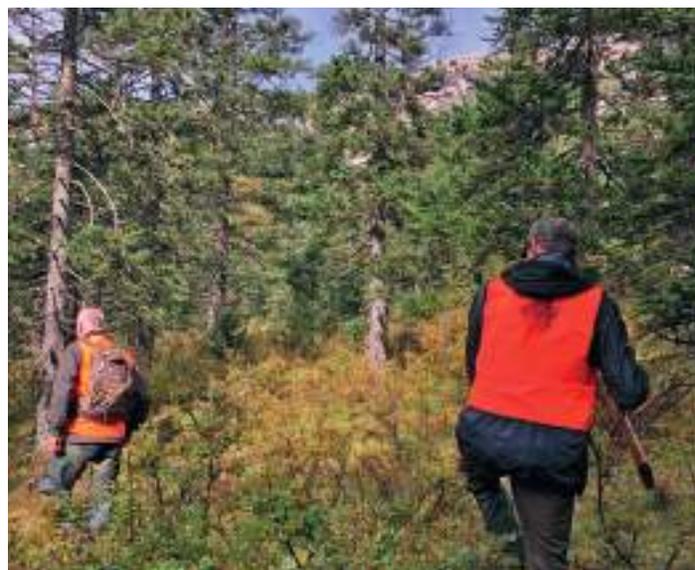
Plusieurs places chaudes ont ensuite émaillées le reste du parcours et provoquées quelques montées du rythme cardiaque de Sébastien, mais malheureusement nous ne relèverons pas cette mordorée furtive.

Nous redescendrons dans la vallée sous la pluie (merci à St Hubert pour cette accalmie qui nous aura permis de chasser au sec en profitant de la vue sur les montagnes environnantes) avec nos stagiaires heureux de cette découverte. Ils garderont certainement de belles images en mémoire, tout autant que Jean-Luc qui a fortement apprécié ces instants de partage et de transmission de notre passion pour la bécasse et sa chasse !

Merci à la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie et particulièrement à Clément pour l'organisation de cette belle journée, sans oublier Joseph Poencet, administrateur en charge du petit gibier, qui nous soutient depuis de nombreuses années.

Le rendez-vous est pris avec plaisir pour 2020 !

**Éric JOURDAN, délégué du CNB 74**  
**06 65 17 07 16 / [eric.jourdan@clubnationaldesbecassiers.net](mailto:eric.jourdan@clubnationaldesbecassiers.net)**



# SOUVENIR...

## Hommage à notre ami chasseur Amédée Spinelli - ACCA d'Éteaux



Tu nous as quittés subitement le 27 août dernier, à l'aube de la saison de chasse 2019 – 2020 que tu n'auras pas eu le temps d'entamer. Toute ton équipe garde en mémoire les bons moments passés ensemble au poste, aux faisans ou encore autour d'une bonne fondue. Nous ne t'oublions pas.

**Jean-Leon, Albane, J.B et P.O Dupanloup,  
ACCA Eteaux**

## Hommage à Salvatore Frangiamors ACCA de Bonneville



« Salva », à Bonneville tout le monde t'appelait par ce petit nom plein de gaieté. Tu es arrivé de ton Italie natale à l'âge de 21 ans. Tu n'as pas tardé à valider ton permis de chasser pour poursuivre ta grande passion de la chasse sur les pentes d'Andey et celles du Môle. Tu nous as quittés après t'être battu courageusement contre une maladie intolérable. Ton petit pot de confiture de figue va me manquer.

Nul doute que tu es déjà en bonne place dans la voûte céleste de Saint Hubert.

**Doum, pour l'ACCA de Bonneville.**



VENTE AUTOMOBILE TOUTES MARQUES 0KM  
ET OCCASIONS  
JUSQU'À 46% DE REMISE | - 04 50 83 90 23



## NOUS CONTACTER

924 route Des Grandes Alpes  
74260 LES GETS  
Tél: 06 82 59 78 11  
p.baud@pb-automobiles.com

# Gamm vert

## N°1 DE LA JARDINERIE\*



DU  
4 DÉCEMBRE  
2019 AU  
4 JANVIER 2020

# NOËL GOURMET



### UN PANIER GOURMAND



# 19€ 95

#### LE PANIER GARNI

##### Panier Gourmand

Composé de 7 produits :

- une bouteille de 37,5 cl de Côtes de Gascogne IGP moelleux Gros Manseng,
- une bouteille de 37,5 cl de vin de Bordeaux AOC rouge La Colombine,
- une terrine Quercynoise de 180 g et une terrine de campagne au piment d'Espelette de 100 g,
- un bloc de 100 g de foie gras de canard du Sud-Ouest,
- un sachet de 120 g de mélange gourmand de navettes et macarons,
- une barquette de 75 g de biscuits assortis.

Choisissez vos  
produits et nous  
réaliserons  
votre panier gourmand  
personnalisé !

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAGASIN GAMM VERT DE :

**HAUTE-SAVOIE** : Alby sur Chéran - Bonne - Bonneville - Douvaine - Frangy - Groisy  
Sallanches - Thônes - Valleiry - Cruseilles

**SAVOIE** : Chindrieux

**AIN** : Bellegarde - Preussin Moëns

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

\*Avec 928 magasins, Gamm vert est la jardinerie N°1 en France (IGF, enquête de 21/09/2019)

Gamm vert  .fr

Rejoignez-nous sur  
**facebook**

# Le Colvert

Armurerie - Coutellerie

Depuis  
1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**

du 1er Décembre 2019 au 1er Février 2020

**Prime à la casse\***

**\*Rachat**

**500 €**

sur votre arme d'occasion

Cat C (quelque soit l'état)

pour l'achat d'une carabine\*

ou express **Blaser** neuve

Exemple :

R8 Success professional Cal standard : 4230 € - 500 € = 3730 €

\*Exclue R8 professional chargeur fixe

## Promo de Noël

**NUM'AXES**  
Nature & Techniques

**Piège photos**

>Leds invisibles

>Grand angle de détection

>Programmation facile

>Envoie photo par MMS  
ou Email

340€ **299 €**

Lunettes **KITE OPTICS**



1.6-10x42



2-12x50

> Optique Japonaise garantie 20 ans

> Réticule lumineux

> 11 niveaux d'intensité

> Compacte pour une utilisation optimale

1330 € - 200 € = **1130 €**

**SWAROVSKI**  
OPTIK



Jumelle CL Companion 10X30  
Gainée en cuir avec étui cuir  
Présenté dans un coffret en chêne

**2490 €** Stock dispo: 1

## Destockage

**BROWNING**

- 15% sur la gamme Bar compo MK3 HC

1690€ - **1430 €** l'arme



Tracker

Canon 47 cm

30-.06 ; 300 ; 9.3x62



30-06 ; 300 ; 9.3x62



Carabine **SAUER** Elégance

Chargeur amovible

Noyer grade 5

Cal 30.06

5200€ - **4390 €**

Stock dispo : 1



Carabine **CHAPUIS ROLS**

Culasse Linéaire

Fabrication française

Cal 30.06

3990€ - **3450 €**

Stock dispo : 1

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

\* Cat C soumis à déclaration

\* photos non contractuelles

\* dans la limite des stocks disponibles